



Indemnités de fin contrat

Par **pontailleur isabelle**, le **20/03/2018** à **15:18**

Bonjour je suis assmat et suite a ma demission les parents refusent de me remettre mes papiers(contract travail etc) ainsi que de me payer mon preavis et mes CP nous sommes le 20 mars et le contrat s'est terminé le 12 mars fin du preavis
je leur ai adresse un AR réclamant mon du mais ils ne sont pas d'accord avec les sommes que je leur réclame doivent ils tout de meme me donner mes papiers et mon solde sous réserve de faire vérifier les calculs ou dois je attendre
merci

Par **P.M.**, le **20/03/2018** à **15:52**

Bonjour,
Il faudrait savoir si les congés payés ne vous étaient pas payées mensuellement...
L'employeur devrait quand même établir le solde de tout compte et vous le délivrer même si cela ne correspond pas à ce que vous réclamez...
Vous avez la possibilité de ne pas signer son reçu ou de le dénoncer par lettre recommandée ave AR dans les 6 mois...